

PROJET ACAL **(Approche communautaire de l'accès au logement)**

A . Présentation

Le CPAS de la Ville de Bruxelles vient en aide à 1.425 bénéficiaires de la protection temporaire représentant 821 ménages. Chaque semaine, le CPAS enregistre +/- 20 nouveaux bénéficiaires. C'est un nouveau public avec des besoins spécifiques que le CPAS ne connaît pas. L'enjeu majeur pour ce public est de trouver un logement. Il connaît les mêmes difficultés que les autres publics sur le marché locatif mais le caractère temporaire de leur séjour ajoute une difficulté additionnelle qui augmente les discriminations auxquelles il fait face. Il a donc besoin d'un accompagnement spécifique.

Afin de remédier au problème d'accès au logement durable, le CPAS de la ville de Bruxelles a opté pour une approche communautaire dont la communauté est constituée des Bénéficiaires de protection temporaire (BPT), des hébergeurs citoyens, des propriétaires d'appartements à louer et des travailleurs sociaux.

L'objectif du projet ACAL est de favoriser l'accès au logement.

L'approche communautaire de l'accès au logement (ACAL) comprend cinq volets :

- 1)** Le volet « Enquête » permet de connaître la situation et les besoins du public-cible. Une enquête en ligne est proposée en continu à tous les bénéficiaires.
- 2)** Le volet « Information » permet aux BPT de connaître les aides qui existent et d'en mesurer les limites. Il permet aux propriétaires de connaître la situation administrative des BPT et le rôle que peut jouer le CPAS ou les outils régionaux (ainsi que leurs limites).
- 3)** Le volet « Travail communautaire » : Il s'agit d'un travail de groupe, d'un échange et d'une co-création à laquelle les BPT sont invités pour échanger sur leurs difficultés, affiner le diagnostic et émettre des idées de solution.
- 4)** Le volet « Action communautaire » regroupe toutes les actions de mise en œuvre des décisions prises en travail communautaire.

Soit :

- Distributions des brochures de recherche de logements
- On peut décider en travail communautaire de publier sur les réseaux sociaux des appels vers les propriétaires. L'action communautaire consistera à faire en sorte que la communauté des BPT produise ce travail.
- Organiser une visite de tel quartier à la recherche de toutes les offres de logement. L'action consistera à organiser et réaliser la visite, etc...

5) Le volet « besoins spécifiques » permet d'isoler des situations plus problématiques et d'y répondre de façon encore plus ciblée (mamans seules avec enfants, personnes âgées, personnes traumatisées de guerre etc...).

Dans le cadre de cet projet, nous prévoyons une équipe composée de 2 médiateurs interculturels , de 2 travailleurs sociaux relais , de 1 coordinateur et d'un agent administratif.

B . La mise en œuvre du PROJET ACAL

Dans un premier temps l'équipe chargée du PROJET ACAL a tenu à informer les travailleurs sociaux des 12 différentes antennes décentralisées du CPAS de la Ville de Bruxelles afin de connaître le projet ACAL et en quoi il peut intéresser les BPT qui fréquentent ces antennes sociales décentralisées du CPAS.

Nous avons également eu des séances d'informations dans les centres d'hébergement BPT que compte la Ville de Bruxelles , tel que : Le Guest House (BNB) , le centre Midi et le centre Lemonnier.

Nous avons aussi pris contact avec la majorité des agences immobilière de la Ville de Bruxelles dans le cadre de s'unir et pouvoir s'aider dans le domaine de la recherche de logement.

Dans le cadre du PROJET ACAL nous avons eu l'idée de mettre en place des évènements et activités comme ; Musées, visite culturel dans les trois régions de Belgique afin d'élargir la vision des Ukrainiens dans la recherche de logement et donc de ne pas simplement se baser que sur Bruxelles même.

C . Qu'est ce qui ce passe bien

- Après la séance d'information nous constatons, une motivation constructive des BPT concernant le travail communautaire pour la recherche de logement.
- Une facilité de communication entre les BPT et les travailleurs sociaux du CPAS.
- Le CPAS à dorénavant une large vision des problèmes que rencontrent les BPT à Bruxelles. (recherche de logement, accès aux soins médicaux, recherche de travail, domaine éducatif..)
- Un soutien positif des différentes agences immobilières dans le cadre du PROJET ACAL.

les évolutions à apporter:

- Manque de traducteurs/trices pour faire face aux suivis des BPT dans la recherche et visite de logements.
- La cherté des biens dans la région Bruxelloise.
- Manque de logements pour les familles nombreuses.
- La difficulté à obtenir un contrat de bail entre le propriétaire et le futur locataire BPT.
- Victimes des discriminations de la part des propriétaires qui préfère éviter les personnes qui ont des revenus de remplacements.

D . Quels sont les défis à venir:

- Développement d'un portefeuille de Logement mis à la disposition de candidats locataires par le biais des agences immobilières.
- Elargissement des recherches de logements vers les régions autres que Bruxelles.
- Facilitation d'accès aux logements sociaux.
- Mise à disposition des biens pour un relogement pérenne.
- L'intention de travail sur les matières de méthodologies communautaire et d'empowerment.